

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 07 mars 2024

LES VIOLENCES SEXUELLES HORS CADRE FAMILIAL ENREGISTRÉES PAR LES SERVICES DE SÉCURITÉ EN 2023

Retrouvez la publication [ici](#)

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)
Interstats Info Rapide n°33, paru le 7 mars 2024

Les crimes et délits à caractère sexuel recouvrent des infractions de natures différentes : violences sexuelles physiques et non physiques, exploitation sexuelle et exhibition sexuelle. Au cours de l'année 2023, 114 000 victimes de violences sexuelles ont été enregistrées par les services de sécurité. Parmi ces victimes, 74 % ont subi ces violences en dehors du cadre familial ou conjugal (soit près de 84 000 victimes), proportion en légère baisse depuis 2016 (elle était alors de 78 %). Les trois quarts des violences sexuelles enregistrées hors cadre familial sont des violences physiques (viol ou tentative de viol, agression ou atteinte sexuelle).

En France, les services de sécurité ont enregistré près de 84 000 victimes de violences sexuelles hors cadre familial en 2023, soit une augmentation annuelle moins marquée en 2023 (+ 6 %) qu'au cours des années précédentes (+11 % en 2022 comme sur la période 2016-2021 en moyenne). Après une hausse continue à partir de 2017, la part des victimes rapportant des faits antérieurs à leur année d'enregistrement reste stable depuis 2021 (40 %).

S'agissant des violences sexuelles hors cadre familial, la majorité des victimes a subi des violences sexuelles physiques (viol ou tentative de viol, agression ou atteinte sexuelle). Qu'elles soient mineures ou majeures, les femmes sont largement majoritaires parmi les victimes de ce type de violence (85 %), à l'inverse des mis en cause qui sont presque exclusivement des hommes (96 %).

Les taux départementaux de victimes enregistrées par habitant, calculés pour les femmes de 15 à 64 ans et pour les enfants de moins de 15 ans, sont faiblement corrélés et varient peu d'un département à l'autre.

Selon l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS) 2022, seules 2 % des personnes de 18 à 74 ans victimes de violences sexuelles hors cadre familial portent plainte auprès des forces de sécurité. Ce taux atteint 6 % pour les violences sexuelles physiques (viol, tentative de viol, agression sexuelle) contre 2 % pour les violences sexuelles non physiques (harcèlement sexuel, exhibition sexuelle).

A propos du SSMSI

Au sein du ministère de l'Intérieur, le SSMSI est le service statistique en charge de la sécurité intérieure, rattaché à la fois à la police et à la gendarmerie nationales. Il compose avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels le service statistique public coordonné par l'Insee.

Créé fin 2014, le SSMSI a pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public et des services du ministère des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance.

Comme les autres membres du service statistique public, il respecte un certain nombre de règles visant à maintenir la confiance dans les informations produites et diffusées, en particulier indépendance professionnelle, fiabilité, neutralité, qualité des processus, méthodologie solide, accessibilité. Son programme de travail fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis). Son activité est évaluée par l'Autorité de la statistique publique (ASP).

Toutes les publications du SSMSI sont disponibles et téléchargeables en ligne sur son site internet <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats>

Contact presse

ssmsi-communication@interieur.gouv.fr

[SSMSI sur internet](#)

[SSMSI sur X](#)

[SSMSI sur LinkedIn](#)

[SSMSI sur Instagram](#)